

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

**Arrêté du 17 juillet 2016 portant liste d'aptitude de majors de police  
pour la nomination au choix d'officiers de police au titre de l'année 2016**

NOR : INTC1617155A

Le ministre de l'intérieur,

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble, la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984, modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'État et notamment les articles 56, 58 et 59;

Vu la loi n° 95-73 du 21 janvier 1995, modifiée d'orientation et de programmation relative à la sécurité;

Vu le décret n° 82-451 du 28 mai 1982, modifié relatif aux commissions administratives paritaires;

Vu le décret n° 95-654 du 9 mai 1995, modifié fixant les dispositions communes applicables aux fonctionnaires actifs des services de la police nationale,

Vu le décret n° 2005-716 du 29 juin 2005, modifié portant statut particulier du corps de commandement de la police nationale;

Vu l'avis émis par la commission administrative paritaire compétente à l'égard du corps de commandement de la police nationale, dans sa séance du 31 mai 2016;

Sur proposition du préfet, directeur général de la police nationale,

Arrête:

Article 1<sup>er</sup>

Sont inscrits sur la liste d'aptitude pour la nomination au choix d'officiers de police, au titre de l'année 2016, les majors de police dont les noms suivent:

*Liste utile*

Nom	Prénom	Matricule	Direction
LETIENT	Franck	443283	DCSP
COSNARD	Laurent	436198	DCSP
MORERA	Hervé	584149	DCCRS

*Liste complémentaire*

Nom	Prénom	Matricule	Direction
BELLOEIL	Gaël	439344	DCPAF
DENEYER	Anthony	440094	PPP
DEMATTE	Eric	440424	DCSP

## Article 2

La directrice des ressources et des compétences de la police nationale est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 17 juillet 2016.

Pour le ministre et par délégation :  
Le directeur général de la police nationale,  
J.-M. FALCONE